

L'Écho du Conservatoire

Édition Spéciale Porte Ouvertes - 40^e année - N°56165 - Marseille - www.colineo.fr

L'affaire de la Batarelle : un morceau de colline sauvé in extremis !

A l'occasion des 40 ans de l'association, l'Échos du Conservatoire revient sur les 10 années qui ont permis de sauver le dernier reliquat du domaine de Party.

C'est en 1973 que l'ASSEMENCE (Association pour la Sauvegarde des Sites et de l'Environnement au Nord-Est de Marseille et Chaîne de l'Étoile) a vu le jour. « L'urbanisation avait commencé à prendre d'assaut les piémonts des massifs de l'Étoile et du Garlaban et les riverains ont souhaité réagir ».

En 2000, l'association lance le projet de « Conservatoire des Restanques, Verger et Jardin Méditerranéen », suite au concours d'idées « Envie d'Environnement » proposé par la Ville de Marseille. Il a donc été proposé de restaurer des Restanques implantées sur le piémont de l'Étoile, de créer un Verger et un Jardin Méditerranéen et d'ouvrir cet espace au public. Le but : protéger cet espace patrimonial, découvrir les anciennes variétés de plantes potagères, fruitières et les plantes méditerranéennes ainsi que les techniques de culture d'autrefois. Un projet qui a donc une quadruple vocation : éducative, pédagogique, scientifique et sociale.

Celui-ci a, dès le départ, trouvé un consensus et a reçu le label « Merci dit la planète » délivré par le Ministère de l'Environnement, indique la Présidente Monique BERCET. Plusieurs études spécifiques ont été réalisées dont une étude de faisabilité en 2001 et une étude d'aménagement en 2003, précise Henri SANDOZ, Phytoécologue

et Enseignant-Chercheur à l'Université d'Aix-Marseille III, Responsable scientifique du projet. De nombreuses institutions apportent leur soutien : Conseils Régional et Général, Mairie Centrale de Marseille, Mairie du 7^{ème} secteur et fondations privées.

Et pourtant, le projet patine, un litige apparaît sur la propriété des parcelles. La raison majeure est d'ordre administratif. Foncier, plus précisément. Car, pour réaliser ce Conservatoire, Colinéo-ASSEMENCE doit signer deux baux : l'un avec les copropriétaires de la Batarelle 2, emphytéotique, d'une durée de 99 ans. Et, l'autre, avec la Mairie Centrale. C'est là que le bât blesse. L'incompréhension monte d'un cran supplémentaire l'été suivant, avec l'organisation d'une enquête publique portant sur la mise à l'urbanisation des terrains de la ZAC de la Batarelle. De quoi compromettre grandement le projet de Conservatoire. « Nous avons appris le déroulement de cette enquête par pur hasard. Nous avons produit un mémoire à destination du Commissaire-enquêteur. En trois jours, nous avons réuni 1264 signatures auprès des copropriétaires de la Batarelle et des riverains », retrace la Présidente. « Nous nous mobilisons car nous souhaitons dans nos quartiers de la culture et de la verdure plutôt que du béton ! Nous voulons

retrouver la beauté du site de l'Étoile et, pour cela, nous nous constituons partenaires, investis totalement dans ce projet », appuie Jean-Luc MADIONA, Président du Conseil syndical de La Batarelle 2. Mais, malgré la venue sur le terrain du Commissaire-enquêteur, un avis favorable à la modification du PLU, étape indispensable à la mise à l'urbanisation importante projetée sur le quartier de la Batarelle, a été rendu.

« En réaction, nous avons notamment écrit une lettre personnelle au Sénateur-Maire de Marseille, Monsieur Jean-Claude GAUDIN, pour lui demander d'annuler cette modification de PLU au Conseil municipal du 1^{er} Octobre 2007 et nous lui avons remis 2600 signatures en faveur du Conservatoire. Malgré cela, la modification a été approuvée lors du Conseil municipal », dit la Présidente.

Malgré ces avatars et deux incendies en 1997 et 2009, les années qui ont suivies ont prouvé la détermination et la ténacité des porteurs du projet, tant sur le terrain, en organisant de nombreuses actions de communication, journées champêtres, entretien des oliveraies et récoltes de fruits, qu'en coulisse où une minutieuse enquête permet finalement de retracer l'historique de la propriété et de faire éclater la vérité !

Épilogue de l'affaire, deux baux emphytéotiques sont signés entre l'association, la copropriété Batarelle 2 et la Ville de Marseille : ce morceau de colline, dernier témoignage des anciens jardins fruitiers et potagers de la bastide de Party sont sauvés ! Pour 99 ans ...



Un Domaine de 100 hectares

De la grande époque du Domaine de Party jusqu'à l'avènement du Conservatoire, cette partie de piémont témoigne de l'expansion urbaine et de la disparition de l'agriculture périurbaine.

D'après le « Tout Marseille » de 1920, le Domaine agricole de Party comportait 100 hectares plantés en cultures maraîchères, céréales, glaïeuls, vignes, vergers et oliviers sur les pentes les moins fertiles. Certains jeunes plants grandissaient sous une serre (se situant sur la dernière des terrasses, la plus exposée au soleil) avant d'être replantés sans protection. Ce domaine s'ordonnait autour d'une bastide, sur le modèle des anciennes villas romaines, toujours présente à l'heure actuelle, encerclée par les constructions nouvelles. Exposée au sud et protégée du mistral par la colline, la partie du domaine que nous connaissons aujourd'hui était irriguée par système gravitaire.

« Le terrain était parcouru de rigoles, alimentées par une série de bassins en amont qui

ont maintenant laissé la place aux lotissements » se souvient un des derniers ouvriers agricoles fréquentant encore le site.

Abandonnée vers les le début des années 50, l'activité agricole laisse place à l'étalement urbain, et les terres arables sont petit à petit remplacées par la construction de villas individuelles puis de grands ensembles collectifs. Le terrain que l'ont connaît aujourd'hui traverse les trente glorieuses en l'état de « friche urbaine » où s'entassent encombrants et carcasses de voitures.

L'imperméabilisation des sols, le ruissellement des eaux et les activités sauvages exercées sur le site ont progressivement eu raison des murs en pierres sèches qui, par manque d'entretien, se sont finalement partiellement effondrées.



Le Domaine de Party ressuscité

De la réhabilitation des restanques à la renaissance des anciens vergers, l'association Colinéo s'efforce de rendre à cette dernière parcelle du Domaine de Party sa vocation agricole d'antan.

De la constitution du « Comité de suivi » du Conservatoire en 2009 jusqu'à la conception de la structure qui accueillera le public sur site en 2014, en passant par la signature des baux emphytéotiques en 2010 et 2011, l'association Colinéo ne ménage pas sa peine pour sauver cet espace naturel à vocation patrimoniale, un des derniers témoins de la grande époque des bastides et de la « ceinture verte » qui bordait les massifs.

« La coulée verte que constitue le Conservatoire est aujourd'hui cernée par l'urbanisation. Nous souhaitons y aménager un jardin méditerranéen en enrichissant le site avec des espèces représentatives de la biodiversité locale, dont certaines endémiques rares. Nous allons également cultiver des variétés de fruits et légumes oubliés adaptés au climat local » déclare un salarié de l'association, interrogé à l'occasion

des premières « Portes Ouvertes » qui ont marqué la renaissance du site à l'automne 2011, en présence d'une foule de sympathisants, élus locaux et financeurs du projet. Depuis « l'an I du Conservatoire », comme la qualifie la Présidente de l'association, les démarches, manifestations et journées d'actions collectives se succèdent sur le terrain. L'Économie Sociale et Solidaire, représentée par les chantiers d'insertion et ESAT (avec certains desquels l'association a bâti des partenariats de longue durée, projet de 99 ans oblige...), est elle aussi mise à contribution, en se voyant offrir d'importants chantiers de réhabilitation du terrain, reconstruction de restanques selon les méthodes traditionnelles, débroussaillages sélectifs et création d'espaces verts. Entourée de ses nombreux bénévoles, l'association a déjà effectué de belles récoltes

d'olives et ainsi pu produire sa première « huile d'olive du Conservatoire », véritable pur jus de fruit.

Prochain grand chantier sur le site : l'édification d'un bâtiment logistique qui accueillera le public et permettra de développer les activités d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. Actuellement encore en recherche de financement, l'association a besoin de l'aide de chacun pour concrétiser son grand œuvre, et faire revivre ce domaine agricole qu'elle a d'ores et déjà fait reconnaître par le nouveau PLU de la Ville comme « Zone Agricole », protégée de l'urbanisation.

